ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants français à l'étranger

Question écrite n° 97566

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inégalités dénoncées par les fonctionnaires candidats pour enseigner dans un établissement français de l'étranger. Les enseignants peuvent se voir refuser leur détachement parce qu'ils sont originaires d'une académie déficitaire et ils sont contraints d'abandonner leur projet. Plus étonnant encore et pour la même raison, un enseignant en disponibilité pour suivre son conjoint installé à l'étranger et qui est retenu pour un poste de résident de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) se voit également refuser son détachement. Force est de constater que les inégalités territoriales qui pénalisent les élèves en fonction des académies, notamment dans le cadre de la réforme du collège, atteignent aussi les enseignants dans le déroulement de leur carrière. Car les mêmes refus sont opposés aux enseignants du second degré qui souhaitent obtenir un détachement vers le premier degré lorsque qu'ils enseignent certaines disciplines. Il lui demande de lui faire connaître les prolongements que le Gouvernement envisage de réserver pour remédier à ces inégalités.

Données clés

Auteur : M. Alain Bocquet
Circonscription : Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 97566
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 juillet 2016, page 6505
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)